

## CFA de l'académie de Versailles

# TITRE PROFESSIONNEL COUVREUR-ZINGUEUR

UFA Jean Monnet - 128 Av. Jean Jaurès 92120 Montrouge

### OBJECTIFS

Le titulaire du diplôme sera en mesure de :

- Réaliser la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation.
  - Préparer les supports et poser les éléments de couverture, les protections des parties en saillie, l'étanchéité autour des pénétrations et les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales
- Pour les travaux de préparation, le couvreur-zingueur met en place les systèmes de sécurité collectifs, approvisionne les matériels et matériaux sur le chantier. Sur des chantiers de rénovation, en fonction de la commande, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation à l'intérieur ou sur le comble. Sur la charpente traditionnelle ou les fermettes, il pose selon les cas, l'isolation généralement par l'extérieur, de type sarking, l'écran de sous toiture et le contre-lattage. Il trace les pureaux et cloue les liteaux sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il installe les gouttières, les chéneaux et les tuyaux de descente. Ensuite, il pose des éléments de couverture (ardoise, tuile plate, tuile à emboîtement, tuile canal, feuilles de zinc façonnées), en utilisant les techniques de fixation spécifiques à chaque matériau (clou, crochet, cale, scellement), et au contexte de travail. Sur la couverture, les travaux dits de « zinguerie » concernent la réalisation de tous les abergements (mur, cheminée, châssis et pénétrations diverses...) et de tous les habillages en zinc (rives, main courante, noues...). Puis il réalise les protections (à sec ou par scellement) des faîtages, rives, égouts, arêtières. Enfin, il démonte les éléments de sécurité, trie selon leur classe et évacue les déchets, les gravats et nettoie le chantier.

### CONTENU

1. Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments  
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.  
Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf.  
Poser des tuiles sur un comble à deux versants.  
Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants.
2. Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments  
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.  
Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique.  
Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés.  
Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements industrialisés.
3. Réaliser la couverture de combles à deux versants en zinc  
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.  
Préparer un chantier de couverture en zinc.  
Mettre un comble en conformité aux exigences de la performance énergétique.  
Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements industrialisés.
4. Réaliser et mettre en œuvre les abergements et l'évacuation des eaux pluviales  
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.  
Réaliser et mettre en œuvre les abergements pour tous types de couvertures.  
Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc.

### PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

### DURÉE

### DATES

Date de début : 26 février 2024

Date de fin : 07 février 2025

### PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

### NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

### VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme  
Titre professionnel couvreur-zingueur

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

## POURSUITE D'ACTIVITÉS

Au premier niveau de qualification, le couvreur-zingueur exerce toujours ses activités dans le cadre d'une équipe constituée généralement d'un responsable (le chef d'équipe ou le responsable de l'entreprise), d'un ouvrier professionnel ou d'un compagnon, et d'un ouvrier spécialisé. Les tâches qui lui sont confiées, par consignes orales journalières, sont « simples » et répétitives (brochage des matériaux, lattage, pose en plan carré).

Secteurs d'activité :

- Entreprises du bâtiment et travaux publics (BTP)
- Entreprises artisanales du bâtiment second oeuvre

Métiers visés :

- Couvreur
- Couvreur ardoisier
- Couvreur tuilier
- Zingueur
- Couvreur-zingueur

L'emploi s'exerce à l'extérieur, en grande hauteur et demande de l'agilité et le sens de l'équilibre. Il entraîne des conditions particulières de mise en œuvre des matériaux : travail à genoux, accroupi sur des surfaces en pente allant de quelques degrés jusqu'à la verticale.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 36101](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

## COÛT

Reste à charge 0 €

## FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

## DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

## CONTACT

Mr Mustapha Azzoug

Mail : [mustapha.azzoug@ac-versailles.fr](mailto:mustapha.azzoug@ac-versailles.fr)

Tél : 01.41.17.44.29

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

[charleen.courtois@ac-versailles.fr](mailto:charleen.courtois@ac-versailles.fr)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

